

Cnova N.V. – Réception d’un avis de non-conformité de la part du NASDAQ

Amsterdam – 29 avril 2016; 22:05 CET — Cnova N.V. (NASDAQ et Euronext Paris: CNV, ISIN NL0010949392) (“Cnova” ou la “Société”) a annoncé aujourd’hui, 29 avril 2016, avoir reçu un avis de non-conformité de la part du Comité du NASDAQ en charge de l’admissibilité à la cote (« NASDAQ Listing Qualification Staff ») lui notifiant qu’elle ne respecte plus les exigences de maintien de la cotation au NASDAQ (“NASDAQ Listing Rules”) car elle n’a pas enregistré à ce jour son rapport annuel (20-F) au titre de 2015, comme le prévoit la règle 5250(c)(1) du NASDAQ.

Selon cette Règle, la Société a jusqu’au 27 juin 2016 pour déposer auprès du NASDAQ un formulaire pour se conformer de nouveau aux exigences du NASDAQ. Sous réserve d’acceptation, le NASDAQ pourrait accorder une dérogation à la Règlementation en laissant à Cnova un délai supplémentaire, jusqu’au 31 octobre 2016, pour déposer son rapport annuel 20-F. Comme précédemment annoncé, la Société a mandaté des consultants externes pour l’aider dans une enquête, portant notamment sur des irrégularités présumées dans le cadre de la gestion des stocks ainsi que des anomalies comptables au sein de sa filiale brésilienne. Suite aux éléments ci-dessus, la Société n’a pas été en mesure de déposer son rapport annuel (20-F) au titre de 2015 dans le délai réglementaire. L’enquête interne se poursuit, cependant la Société prévoit de se conformer de nouveau aux exigences dans les délais impartis.

Par ailleurs, la Société a enregistré ce jour un formulaire de report 12b-25 auprès de la Securities and Exchange Commission américaine mentionnant qu’elle prévoit maintenant d’enregistrer son rapport annuel (20-F) au titre de 2015 en juin 2016. La Société prévoit de déposer dans les mêmes délais son rapport annuel néerlandais.

Ce communiqué est effectué en conformité avec le « Listing Rule » (« Règle ») 5810(b), qui exige d’annoncer rapidement la réception d’un avis de non-conformité. Ce courrier relatif à la non-conformité de la Société avec le NASDAQ Listing Qualification Staff n’entraîne pas le retrait de la cote des actions ordinaires de la Société, qui continueront à être échangées sur le NASDAQ, et pour éviter toute confusion, sur Euronext Paris, sous “CNV.”

Contact Relations Investisseurs :

Direction de relations investisseurs

investor@cnova.com

Tél : +31 20 795 06 71

Contact Média :

Direction de la communication

directiondelacommunication@cnovagroup.com

Tél : +31 20 795 06 76

A propos de Cnova N.V.

Cnova N.V., un des leaders mondiaux de la vente en ligne, offre à ses 15 millions de clients actifs des produits qu'ils peuvent acheter sur ses sites marchands à la pointe de l'innovation : Cdiscount en France, au Brésil, en Colombie, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Cameroun et en Belgique ; Extra.com.br, Pontofrio.com et Casasbahia.com.br au Brésil. Cnova N.V. propose à ses clients plus de 32 millions d'articles à des prix très attractifs, plusieurs options de livraison rapides et commodes, ainsi que des solutions de paiement pratiques. Cnova N.V. fait partie du Groupe Casino, groupe de distribution mondial. Les communiqués de Cnova N.V. sont disponibles à l'adresse www.cnova.com/investor-relations.aspx. Les informations disponibles ou accessibles depuis les sites mentionnés ci-dessus ne font pas partie de ce communiqué de presse.

Le présent communiqué de presse contient des informations réglementées (gereguleerde informatie) au sens de la loi de supervision néerlandaise sur les marchés financiers (Wet op het financieel toezicht) qui doivent être rendues publique conformément aux législations néerlandaise et française. Ce communiqué de presse est émis uniquement à des fins d'information.

Déclarations prospectives

Outre les données historiques présentées, le présent communiqué de presse contient des déclarations de nature prospective (forward-looking statements) au sens des dispositions du U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995, de l'Article 27A du U.S. Securities Act de 1933 et de l'article 21E du U.S. Securities Exchange Act de 1934. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des prévisions relatives aux résultats à venir de Cnova, et sont identifiables par le fait qu'elles utilisent des dates futures ainsi que des termes tels que « anticiper », « supposer », « croire », « continuer », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir pour objectif », « planifier », « potentiel », « prédire », « projeter », « futur », « rechercher » ou de termes ou expressions similaires. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont fondées sur les attentes et les prévisions actuelles de la direction de Cnova et sont sujettes à de nombreux risques, incertitudes et changements de circonstances, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Cnova. D'importants facteurs peuvent impliquer que les résultats effectivement réalisés par Cnova diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent notamment : la capacité de Cnova à accroître sa base de clients ; sa capacité à maintenir et renforcer la renommée de ses marques ; sa capacité à gérer efficacement sa croissance ; les évolutions affectant les technologies utilisées par Cnova ; l'évolution de l'environnement économique, commercial, concurrentiel, réglementaire au niveau mondial, national, régional ou local ; l'enquête en cours au Brésil relative à des aspects comptables ; ainsi que d'autres facteurs décrits dans la section « Facteurs de risque » du rapport annuel dans le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 déposé auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission le 31 mars 2015, et dans tout autre document déposé auprès de celle-ci. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse. Les facteurs ou événements susceptibles d'entraîner une variation significative des résultats effectivement réalisés par Cnova par rapport aux déclarations contenues dans le présent communiqué de presse sont aléatoires, de sorte qu'il n'est pas possible pour Cnova d'anticiper tous ces facteurs ou événements. En dehors de toute obligation légale ou réglementaire à sa charge, Cnova ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des déclarations prospectives, que ce soit en raison d'éléments nouveaux ou d'évolutions postérieures ou de toute autre circonstance.